

MAGAZINE TRIMESTRIEL

N° 98 / septembre 2015

POI. CANT

INFO

DE LA POLICE CANTONALE VAUDOISE

Sciences criminelles : qui sont les Experts ?

L'effet CSI, de la série télévisée mondialement connue à la réalité du terrain ...

PRÉVENTION ROUTIÈRE: sécurité sur les chantiers, bilan de la campagne
PARTENAIRES: l'État-major cantonal de conduite



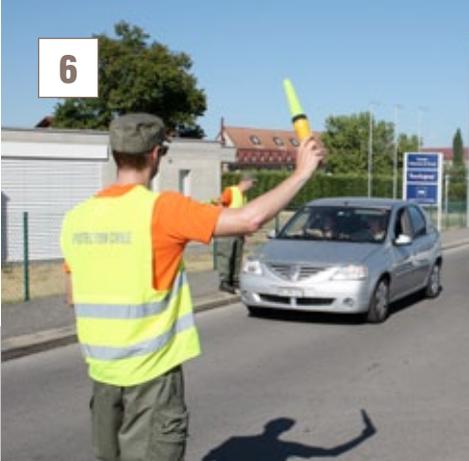
NO TO RACISM



RESPECT

UEFA.org

6



10



13



Sommaire

5 Point de vue

6 Actualité

Une après-midi dans les coulisses de la sécurité du Paléo Festival Nyon

8 Prévention routière

Des vies derrière les barrières de chantiers de voirie

10 Partenaires

L'État-major cantonal de conduite: un instrument indispensable au bien-être de la collectivité

13 Sciences criminelles

Qui sont les Experts ?

16 Présentation

UNITÉ D'APPUI TACTIQUE
L'œil des unités spéciales de

18 Eclairage

LA QUÉRULENCE À CŒUR
Les bons offices du médiateur de la Police cantonale contribuent à alléger la chaîne pénale

24 Prévention criminalité

Cyber harcèlement: brimades à l'ère du numérique

26 Coup de cœur

62^e Tournoi des polices suisses: un plaisir, une réussite

28 Société

50 ans de « marche au pas » à la Police cantonale vaudoise!

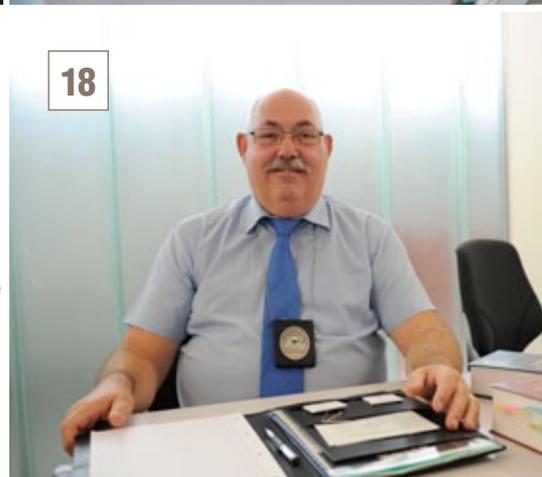
28 Prévention criminalité

Le premier vous distrait... le second vous détrousse!

30 Personnel

Promotions juin 2015

18



30



N° 98 / septembre 2015

Paraît 4 fois par an
Tirage 4900 exemplaires
Tirage contrôlé par la REMP
(3315 exemplaires)



Editeur: Police cantonale vaudoise
Direction prévention et communication
Centre Blécherette - 1014 Lausanne

Comité éditorial: Jean-Christophe Sauterel, *rédacteur en chef*, Olivia Cutruzzolà, *responsable d'édition*, Marlyse Biderbost, Pierre-Olivier Gaudard, Philippe Jaton, Olivier Rochat

Rédacteurs: Gianfranco Cutruzzolà, Olivia Cutruzzolà, Bertrand Dubois, Madeleine Meier.

Photographies: Bertrand Dubois, Sabine Dufour, Karl Girardet, Valentine Reynes, Débora Varela, Jérémie Voïta, Prévention routière, Unité d'appui tactique (UAT), Fedpol.

Mise en page: Next communication SA

Relecture: Police cantonale vaudoise

Impression: IRL plus SA

Abonnement: Revue distribuée gratuitement à tous les membres de la Police cantonale, aux polices vaudoises, aux polices de Suisse, aux autorités civiles et judiciaires cantonales et fédérales, aux partenaires privés et à nos annonceurs.

Contact: presse.police@vd.ch
021 644 81 90 - www.police.vd.ch

Publicité: Next communication SA -
021 654 05 70

© Police cantonale vaudoise

Toute reproduction autorisée
avec l'accord de l'éditeur





Séduisent les plus clairvoyants: nos prêts hypothécaires avantageux.

Financez le logement de vos rêves avec nos taux d'intérêt attrayants. A découvrir dès maintenant sur banquemigros.ch/hypothèque-avantageuse

BANQUEMIGROS

Elle fait toute la différence.



Point de vue

La police à l'épreuve des images

Le message est martelé déjà depuis un certain temps: la police a besoin du concours des citoyens pour lutter contre la criminalité. J'ai résumé il y a un certain temps déjà cette attente par la phrase d'une simplicité biblique: «Aide-toi et la police t'aidera». Je suis dès lors très satisfait de constater qu'elle est désormais reprise par la plupart des polices de ce pays, notamment dans le contexte de la lutte contre les cambriolages, où l'on sait bien que c'est avec la collaboration des autres acteurs concernés (propriétaires d'immeubles, institutionnels et particuliers, assureurs, voisins, concierges, entreprises de sécurité privées, etc.) que l'on parviendra à réduire encore davantage la fréquence de ces infractions et que l'on pourra continuer d'assister à la réjouissante décreue que l'on constate actuellement.

Il se trouve toutefois que l'intrusion d'un nouveau paramètre est susceptible de remettre en question ce beau principe. Je veux parler du citoyen victime ou témoin d'une infraction qui décide sans concertation avec la police ou la justice d'utiliser les réseaux sociaux pour diffuser des images des auteurs présumés. Comment faut-il appréhender cette «aide» citoyenne d'un nouveau type, la présente réflexion se voulant détachée du cas ayant récemment défrayé la chronique?

Le recours à l'imagerie dans la recherche de délinquants (je laisse donc ici de côté la question des disparitions) n'est pas nouveau en soi. Les polices l'utilisent quotidiennement pour comparer, recouper et échanger des informations, dont beaucoup d'images. Ces informations sont toutefois à l'usage exclusif des polices et ne sont pas destinées à être publiées. Mais il arrive aussi que les polices, avec l'accord des procureurs, diffusent des images sur des réseaux publics. La Police cantonale vaudoise l'a déjà fait. D'autres polices

de Suisse (que l'on songe aux affaires de hooliganisme par exemple) et d'ailleurs aussi.

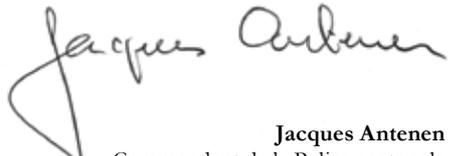
Je crois qu'il faut d'abord se mettre d'accord sur le fait que ce type d'action peut être compris, à défaut d'être validé comme on va le voir plus loin, si le but de l'auteur est de faire en sorte que l'arrestation — par la police dont c'est le métier et par elle seule — intervienne voire intervienne plus rapidement. Une autre motivation de l'auteur de la diffusion, un besoin de vengeance par exemple, ou pour dire plus génériquement un mobile plus égoïste qu'altruiste, serait évidemment inadmissible et probablement condamnable.

Mais s'il n'est en définitive jamais souhaitable de procéder ou de laisser procéder de la sorte, c'est qu'une pesée des intérêts en présence, à l'aune de la présomption d'innocence, doit forcément intervenir avant la diffusion des images. Et cet exercice incombe aux seules autorités ayant en main tous les éléments pour le faire, à savoir le ministère public avec le soutien de la police. Il s'agit en effet de mettre en balance un certain nombre d'éléments au nombre desquels figurent certes la gravité de l'infraction commise et la nature des lésions infligées à la victime, mais aussi les éléments déjà en possession de la police à même de déboucher sur une interpellation rapide, la certitude que les images diffusées montrent le vrai coupable, la qualité des images réduisant le risque de confusion ou de méprise, la dangerosité avérée ou supposée du délinquant présumé exposant le futur citoyen-héros à des risques insensés pour sa propre sécurité.

Il suit qu'il appartient au citoyen en possession d'images intéressantes ou essentielles pour l'enquête d'aviser sans délai la police qui, en accord avec le procureur, va décider, en fonction des critères qui précèdent, de

reprendre ou non à son compte et sous sa responsabilité la diffusion des images. Il en résulte aussi des obligations pour les autorités, celle de se donner les moyens de réagir très rapidement à des situations de ce type, probablement aussi celle de ne pas ou ne plus se montrer trop restrictives en l'espèce. Il appartiendra aussi auxdites autorités d'instruire le public quant au comportement à adopter en présence des individus apparaissant sur les images diffusées, de l'inviter à se borner, sauf circonstances extrêmes, à signaler immédiatement à la police leur présence en tel ou tel endroit.

Ce n'est qu'à ce prix que l'utilisation des réseaux sociaux dans le processus d'identification et d'interpellation des délinquants pourra réellement être considérée comme le réel bienfait dont elle porte à vrai dire tous les germes. Car nous sommes en présence d'une évolution inéluctable qu'il ne s'agit pas de contrarier, mais de canaliser. Et il serait dommage de saboter par une utilisation à tort et à travers un outil dont je suis persuadé qu'il est appelé dès aujourd'hui à jouer un rôle essentiel dans la lutte contre la criminalité.


Jacques Antenen
 Commandant de la Police cantonale

Actualité

16h00, ouverture des portes du festival.

Une après-midi dans les coulisses de la sécurité du Paléo Festival Nyon

Lorsque nous foulons le terrain de l'Asse, nous sommes à mille lieues de penser à tout le dispositif de sécurité mis en place autour et au sein du Paléo Festival. En effet, plus de 1'600 personnes sont sur le qui-vive chaque jour pour assurer la sécurité des quelque 38'000 festivaliers. Inspecteurs, gendarmes, policiers, pompiers, femmes et hommes de la protection civile, bénévoles du Paléo et professionnels de la sécurité se relaient durant les 7 (6 pour les éditions normales) jours que durent le festival. Afflux de circulation et maîtrise du trafic, gestion de la foule devant les scènes et aux entrées, consommation et trafic de stupéfiants, vols à l'astuce, ventes illégales de billets d'entrée, agressions et bagarres, météo capricieuse et bobos en tous genres, font le quotidien de ces différentes équipes.

Réalisé par Madeleine Meier

Mercredi 22 juillet, 13h45, Rapport de conduite, salle de conduite opérationnelle de l'ORPC, dans le bâtiment du SDIS (Service de défense et incendie secours) Nyon-Dôle

Sous la direction de la Police cantonale – chef engagement, responsables des dispositifs judiciaire, circulation et communication - les répondants de la Protection civile (ORPC), de la Police Nyon Région (PNR), de la sécurité du Paléo – service sanitaire, responsables sécurité – du SDIS Nyon-Dôle, de l'Etat-major de conduite (EMCC) avec la présence, pour l'occasion, de la municipale de police de Nyon, se réunissent chaque jour du festival, à la même heure, afin de discuter du déroulement de la soirée précédente et de préparer la soirée à venir. Durant la soirée du mardi 21 juillet, nous recensons par exemple: un barrage forcé par un scooter, des faux billets en circulation, trois plaintes déposées auprès de la PNR, une obstruction volontaire des voies de secours du SDIS par un agriculteur voisin, 570 patients traités par le service sanitaire, des vols commis sur la plaine de l'Asse, un flux de personnes toujours très tendu à la gare du Nyon-Saint-Cergue-La Cure, un concert stoppé pour cause de mauvais comportements dans le public, 14'000 véhicules stationnés sur l'ensemble des parkings du site, etc. Concernant la soirée de ce mercredi 22 juillet, rien de spécial n'est à signaler. L'alerte météo est modérée, pas de tempête en vue pour le moment.

14h15, Poste de commandement de l'ORPC (Organisation régionale de protection civile) Nyon, bâtiment du SDIS Nyon-Dôle

Trois postes d'écoute sont à disposition des équipes constituées de 2 à 4 personnes qui se relaient entre 13h00 et 04h30 au poste

de commandement. Au total, par jour, 40 femmes et hommes de la protection civile sont répartis autour du périmètre du festival afin de réguler la circulation et guider les nombreux utilisateurs des parkings et accès entourant l'événement.

14h30, Poste de commandement Police, bâtiment du SDIS Nyon-Dôle

À ce poste sont collectées toutes les informations relatives aux événements du ressort de la police. Un aide de commandement est présent au PCP 24 heures sur 24 et 4 officiers de quart assurent la couverture. Pour la première fois cette année, le programme Saga dédié généralement à la protection civile est aussi utilisé par les acteurs de la Police pour gérer les événements entrants. Concernant la circulation, 10 gendarmes sont postés chaque jour de 13h00 à 05h00 sur les points stratégiques de passage pour régler les éventuels problèmes de circulation.

15h30, Poste de commandement de la police judiciaire, bâtiment du Service des automobiles et de la navigation de Nyon

Environ 60 personnes provenant de la police de sûreté, de l'école d'aspirant sûreté, de la gendarmerie et de la gendarmerie nationale française se relaient durant les 7 jours de festival de 15h00 à 7h00 sur la plaine de l'Asse et sur le camping. Ce détachement est placé sous le commandement d'un responsable d'engagement de la police de sûreté. Les missions des équipes présentes sur l'Asse consistent à prévenir les éventuels comportements à risque des festivaliers, intervenir pour les cas de consommation et de trafic de produits illicites et abus d'alcool par les mineurs, pour le petit trafic de produits stupéfiants, les vols divers, etc. La majeure partie des personnes interpellées est prise en charge au niveau d'un poste de commandement monté dans l'enceinte même de l'Asse. En ce qui concerne

les équipes présentes sur le camping (9'000 campeurs cette année) et sur la Plaine de l'Asse, elles traitent également les vols dans les tentes, les lésions corporelles, les agressions, etc. Les personnes interpellées sont prises en charge au PC judiciaire.

Le détachement du Groupe Judiciaire sûreté (GJS) Nyon, sous la direction du chef du GJS Nyon, œuvre en marge de la manifestation en assurant la reprise de certaines affaires demandant des compléments d'opération (auditions, perquisitions, passage aux mesures signalétiques). En outre, il assure un service préventif en ville de Nyon et en dehors du festival.

16h00, Entrée principale des festivaliers, Plaine de l'Asse

Le dispositif d'entrée du festival est l'un des gros postes de sécurité mis en place dès 15h00 par le Paléo. Environ 120 bénévoles sont réquisitionnés pour faciliter et sécuriser l'entrée des 38'000 festivaliers dans l'enceinte de l'Asse. Dix mille personnes par heure, 13 personnes par couloir, par minute. Un débit plus qu'impressionnant!

16h15, Centrale GARO de la sécurité Paléo, bâtiment de la ferme

Non loin de là, dans le bâtiment de la ferme, dédié aux bénévoles et abritant les bureaux de l'équipe fixe travaillant à l'année pour le Paléo, se tient la Centrale GARO, «Groupe d'analyse de la réponse opérationnelle» poste de commandement de la sécurité de Paléo. Cette dernière a également une vocation transversale au niveau de l'organisation et ne se cantonne pas uniquement à la gestion des problèmes de sécurité. Quatre personnes sont présentes 24h sur 24h à la centrale, encadrées par 3 chefs d'équipe et un responsable, membre de la Coordination sécurité. Elles gèrent les appels provenant d'équipes situées sur le terrain et définissent les réponses opérationnelles en fonction des procédures prévues. Les informations sont ensuite relayées

aux différents corps susceptibles d'être impliqués dans la résolution du problème. Un groupe d'analyses est également en place pour le traitement du flux d'information. La société Sécuritas s'occupe, de la sécurité externe au Paléo. La plupart des artistes se déplacent avec leur propre dispositif. Cette année, par exemple, Robbie Williams s'est déplacé avec 6 gardes du corps personnels.

17h00, Tournée de prévention de l'équipe des gérants de sécurité

Pour la première fois cette année, une équipe de deux gérants de sécurité de la direction prévention et communication de la Police cantonale parcourt chaque soir le terrain de l'Asse pour sensibiliser les festivaliers aux tactiques des pickpockets. Aussitôt qu'ils détectent un porte-monnaie dépassant d'une poche de pantalon ou un sac porté à l'épaule ouvert, cette équipe de «fins limiers» accoste la personne en question et la sensibilise afin que celle-ci prenne conscience de son manque de prudence. Technique par ailleurs très appréciée des festivaliers appréhendés. Bilan très positif pour cette première expérience: environ 90% des festivaliers ont conscience de la présence de pickpockets et mettent tout en œuvre pour éviter de se faire dépouiller durant ce genre de manifestations (porte-monnaie dans la poche avant du pantalon ou utilisation de sacs en bandoulière à zip).

18h00, Poste de commandement du SDIS Nyon-Dôle, côté Lausanne

D'autres acteurs de poids œuvrent tous les jours à Paléo. En effet, 97 sapeurs-pompiers sont engagés tout au long de l'événement pour le montage et le démontage du matériel ainsi que pour la «garde feu» sur le site. Douze personnes par jour sont de garde dès l'ouverture des portes du terrain et jusqu'à la fermeture de celles-ci. Elles assurent la garde feu durant toute la semaine pour le camping et pour l'ensemble du festival (y compris les parkings) lors des heures de concert. En cas de nécessité et sur demande de la sécurité Paléo, elles interviennent sur le terrain pour tout événement ne pouvant être traité par les patrouilles internes du festival. Même chose pour le camping. Les missions ne sont pas seulement assurées pour le feu, mais aussi pour des événements tels que: pollutions, dégâts naturels ou autres. Trois emplacements d'attente sont recensés sur le site. Deux personnes assurent 24h sur 24 la permanence au poste de commandement dès l'ouverture du camping et jusqu'à sa fermeture.

A noter que, malgré les prévisions, la pluie a finalement pointé le bout de son nez de manière abondante et provoqué quelques perturbations minimales lors de cette soirée du mercredi 22 juillet...



AVEC PRODIS,
PARTEZ TOUJOURS
TRANQUILLE...

PRODIS
SECURITY 24/24

Plus que jamais,
exigez l'expertise
d'un vrai spécialiste
pour la protection
de votre maison et
de votre famille...

On protège toujours ce qu'on aime...

PRODIS
SECURITY 24/24

Chemin des pêcheurs 35
1185 Mont-sur-Rolle
T 0848 333 848
F 021 822 53 53
contact@prodis.ch

www.prodis.ch

SYSTÈMES D'ALARME
détection de fumée
détection d'inondation
bouton SOS
TÉLÉSURVEILLANCE 24/24
VIDÉO PROTECTION
TÉLÉASSISTANCE



Prévention routière

La collaboration entre les gendarmes de la prévention routière et le personnel de la direction de la mobilité et des routes a été bien perçue par les automobilistes.

Des vies derrière les barrières de chantiers de voirie

La brigade de prévention routière a collaboré étroitement avec les cantonniers de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) afin de faire passer le message « Respectez notre vie. Nous protégeons la vôtre ».

B.Ds

Avec la saison estivale arrivent les chantiers routiers et autoroutiers. Malheureux corollaire de ceci, les comportements irresponsables de nombreux automobilistes qui ne respectent pas les limitations de vitesse ou, pour les plus inconscients, vont jusqu'à insulter les ouvriers. La campagne de mise en garde 2015, troisième du genre, a fait l'objet, le 2 juillet, d'une conférence de presse présidée par les conseillers d'État Béatrice Métraux, cheffe du Département des institutions et de la sécurité, et Nuria Gorrite, ministre des Infrastructures et des Ressources humaines. Les deux magistrates se sont indignées à propos des incivilités des conducteurs. De mai à fin juin, sur le secteur en chantier du viaduc autoroutier de Chillon, 1,7 million de véhicules ont été pointés. 0,54 %, soit 9308 automobilistes, étaient en infraction, 22 ont eu leur permis retiré. Ainsi que le vérifient les agents des unités de gendarmerie mobile qui interviennent sur les lieux d'accidents, «les conducteurs ne ralentissent qu'au moment où ils ont sous les yeux le danger, alors qu'ils doivent lever le pied bien avant, soit dès leur passage à la hauteur des signaux annonçant l'accident, ou le chantier», souligne le sergent-major Yvan Ruchet, remplaçant du chef de la brigade de prévention routière de la Gendarmerie. Le mépris de ces règles peut conduire au pire. Ce fut le

cas en juin 2014 près de Chavornay, lorsqu'un chauffard aviné percuta mortellement un agent de sécurité occupé à gérer l'accès de camions à une zone de travaux.

Ces faits ne peuvent qu'inciter à développer les opérations de prévention; ainsi que l'équipement du personnel actif dans l'entretien et la construction du réseau de voirie. Dans ce but, deux chargés de sécurité ont été engagés par la DGMR. Des «camions pare-chocs» ont été acquis. Un véhicule protégeant les ouvriers en devoir de déposer des balises de trafic et des vêtements de travail adaptés aux dangers, complète désormais la dotation en matériel.

Proximité émotionnelle

À l'enseigne de «Respectez notre vie. Nous protégeons la vôtre», la campagne joue la carte de la proximité émotionnelle. Ainsi les noms de Marco et Yves, les deux hommes qui apparaissent sur les 1400 affiches placardées aux quatre coins du canton, ne sont pas ceux de quelque top-modèle masculin. Marco Vessella et Yves Schopfer sont des employés de la DGMR. Qui plus est, ils ont connu les frayeurs causées par de fâcheux «as» du volant. «Mettre en évidence que ces hommes ou ces femmes qui travaillent sur nos routes



**Respectez notre vie
Nous protégeons la vôtre**

 Direction générale de la mobilité et des routes DGMR
Police cantonale
 



pourraient être un proche parent, un ami ou un voisin est une bonne manière de faire passer le message de sensibilisation vers les plus irréductibles», souligne Yvan Ruchet. Ce dernier et ses collègues ont été associés de près à la campagne du début de l'été. Toujours dans le souci de créer une relation la plus directe possible, les gendarmes et 45 collaborateurs de la direction de la mobilité et des routes se sont retrouvés du 30 juin au 3 juillet. Durant ces quatre journées, après un bref briefing, policiers et cantonniers ont arrêté plus de 2000 automobilistes aux heures de pointe, sur 16 chaussées nationales ou cantonales vaudaises. «Collaborer avec les personnes directement concernées, mettant en commun leurs expériences et les nôtres, est une méthode pédagogique qui a fait ses preuves», relève le sergent-major Ruchet. L'opération est ainsi perçue par le public comme étant clairement orientée prévention plutôt que répression. Sur place, les collaborateurs du service des routes témoignaient de leur inquiétude à propos des attitudes des plus irrespectueuses des conducteurs. Chacun des automobilistes s'est vu remettre le «flyer» «Respectez notre vie...» et un exemplaire du fascicule «La bonne conduite» version «Chantiers routiers». «Vous êtes courageux de faire ce job exposé. Merci!», ont souvent entendu les employés de la DGMR. Plus de 2000 papillons ont été distribués. «Certains, tels ces moniteurs d'auto-école, ont demandé à obtenir plusieurs exemplaires de notre documentation, alors que d'autres, moins amènes et heureusement peu nombreux, prétendaient perdre leur temps en devant s'arrêter», relève Yvan Ruchet. Reprise sur les réseaux sociaux de la Police cantonale, la campagne a suscité de nombreuses remarques favorables.

Ces fascicules de prévention ont été remis à plus de 2000 automobilistes lors de la campagne.

Le sergent-major Yvan Ruchet, remplaçant du chef de la brigade de prévention routière.





Avril 2015 – Lors du déraillement à Daillens de plusieurs wagons transportant des matières dangereuses, l'EMCC et les partenaires ont été mis à forte contribution.

Partenaires

L'État-major cantonal de conduite: un instrument indispensable au bien-être de la collectivité

Déraillement de train, risques naturels tels que froid intense avec neige, inondations ou forte canicule. Ou, moins grave pour la population, l'organisation de manifestations importantes de niveau national tels qu'Air 14 ou encore Paléo ? La plupart de ces événements ont été vécus dans le canton de Vaud ces douze derniers mois. Dès lors, comment coordonner tous les intervenants, qui peuvent être des policiers, des pompiers, des militaires, du personnel sanitaire, des spécialistes techniques ou encore des hommes de la protection civile ? Comment assurer une prestation d'ensemble de qualité au profit de la population et des Autorités ?

Propos recueillis par Olivia Cutruzzolà

L'État-major cantonal de conduite (EMCC), a pour missions principales de conduire les opérations et coordonner l'engagement des services partenaires impliqués dans la gestion d'un événement dépassant le courant normal, qui reste quant à lui de la responsabilité de chaque partenaire. Denis Froidevaux, chef du Service de la Sécurité civile et militaire (SSCM) et de l'État-major cantonal de conduite, résume ainsi: «L'EMCC c'est nous tous!». Interview.

Dans quel contexte est né l'État-major cantonal de conduite ?

Le système de gestion de crise et de gestion sécuritaire au sens large du terme est ainsi fait que chaque canton est censé disposer d'un État-major cantonal de conduite, tout comme la Confédération dispose d'un État-major fédéral qui est le répondant direct de chaque canton. Ces États-majors répondent aux exigences de la Loi sur la Protection de la Population, introduite en 2004. Jusque dans les années 2000, cette responsabilité incombait aux Polices cantonales. De par la complexification des dossiers, mais surtout de l'aspect pluridisciplinaire des événements à gérer, qui ne sont le plus souvent pas du seul ressort de la police, il fallait mettre en place des structures de coordination et de conduite qui intégraient l'ensemble des partenaires. Un

EMCC est une sorte de «couteau suisse» à disposition des autorités, capable de faire face aux 31 risques identifiés dans le canton (voir infographie page 12).

Qu'en est-il alors pour le canton de Vaud ?

Il est très important de comprendre que l'EMCC n'est pas un organe isolé et déconnecté, avec quelques spécialistes qui seraient des «surhommes». Non l'EMCC c'est un noyau d'officiers au service des différents partenaires de la protection de la population. Ces partenaires sont de deux catégories, à savoir les feux bleus (polices-pompiers-sanitaires), respectivement les services dits «techniques» tels que la Direction générale de l'environnement, le service de l'agriculture, etc. Il fonctionne selon le principe d'un État-major modulaire, où le noyau qui provient du Service de la Sécurité civile et militaire (SSCM), assure la méthodologie du travail en État-major, réalise la planification, les moyens de coordination et les processus de conduite. Nous nous concentrons en outre sur la formation des partenaires qui composent l'EMCC pour que la connaissance minimale de la doctrine d'engagement soit assurée. Il y a encore trop de personnes qui ont l'image d'un EMCC déconnecté de la réalité du terrain. Or l'EMCC c'est nous tous ! D'ailleurs, lors de chaque événement vécu depuis le début

de l'année, nous constatons qu'un autre service métier a pris le leadership des opérations – police, pompiers, sanitaires, service de l'environnement, service de l'agriculture, etc. – et que les autres services appuient ce service métier leader pour apporter la meilleure réponse possible, dans les meilleurs délais, et avec la plus grande efficacité.

Une gestion coordonnée au service de la population et du Conseil d'État?

Oui c'est essentiel! C'est comme cela que nous pouvons susciter un climat de confiance entre la population et les autorités par rapport à la gestion de ces situations hors courant normal, voire en cas de catastrophe. Il faut assurer un degré de préparation à l'engagement faute de quoi en cas de survenance d'un événement, alors ce sera la disqualification immédiate. Nous avons le droit d'être surpris, mais pas déstabilisés!

Comment est organisé concrètement l'EMCC?

L'EMCC assume une prestation 24 h/24 et 365 jours par an. Il dispose de deux officiers de piquet. Le premier alarmé dispose des moyens nécessaires pour assurer la montée en puissance. Il a la responsabilité de se rendre immédiatement sur le lieu du sinistre, d'aller au contact de l'officier du service leader (police, pompier ou sanitaire) et de faire avec lui une première appréciation de la situation afin de déterminer si le problème risque de se résorber rapidement, ou alors au contraire s'aggraver. Le second officier est quant à lui responsable de la planification au-delà des 24



Juillet 2015 - Le Conseiller d'Etat Philippe Leuba, entouré à sa droite de Denis Froidevaux, Chef de l'EMCC et de Frédéric Brand, Chef du Service de l'agriculture. Ils s'adressent aux médias lors du point de presse concernant la sécheresse dans le canton de Vaud cet été.

premières heures d'intervention. Il met en place les structures qui permettront de durer dans la gestion de l'événement. Un État-major «noyau» est également opérationnel dans les 24 premières heures et dispose d'officiers spécialistes dans tous les domaines utiles, à savoir des juristes, des spécialistes logistiques, des techniciens, des aides à la conduite, des communicateurs, entre autres. Environ vingt-cinq personnes peuvent donc être mobilisées graduellement en cas d'événement se déroulant n'importe où dans le canton et sortant de l'ordinaire. Ces gens, lorsqu'ils sont alarmés, peuvent d'une minute à l'autre lâcher leur occupation quotidienne pour partir sur un événement. Au niveau technique, l'EMCC dispose d'infrastructures de conduite, un

poste de commandement des opérations (PCO), installé dans le bâtiment de la Police cantonale. Ce PCO compte 28 postes équipés en informatique et en moyens de communication. À cela s'ajoutent dix places pour du personnel d'appui. Il reste à concrétiser et à affiner la mise sur pied d'un poste de commandement mobile, un PCE. Nous disposons également de postes de commandement dans les régions de protection civile, équipés en connectique et informatique. Enfin, le système «Saga Crisis», un logiciel de gestion des flux, du renseignement, de la cartographie et de l'information, supporte cette organisation. Une version «offline» est en cours de développement pour nous permettre de travailler même en cas de coupure du réseau et des connexions internet. Pour conclure, je dirais que ce qui importe le plus, avant les systèmes techniques, c'est notre savoir-faire à tous et notre volonté de coopérer les uns avec les autres.

Comment assurer ce savoir-faire dans la durée?

Nous le développons quotidiennement grâce à la formation continue des officiers EMCC et par les RETEX (retours sur expérience). Mensuellement, nous éprouvons nos méthodes au travers d'un exercice qui permet d'entraîner les gens aux divers processus de conduite, d'appréhension de la situation, et d'appréhension des problèmes. Nous contribuons également à la formation de nos partenaires en matière de gestion de crise. Chaque deux ans environ, nous montons successivement un exercice d'État-major et à l'échelle 1:1, qui implique tous les partenaires, et qui permet ainsi d'entraîner cette indispensable coordination sur le terrain. Le fonctionnement d'un État-major c'est exactement l'inverse de la pensée «silo» ou de la pensée unique, c'est le partage des idées et leur confrontation. La formation, l'introduction d'une doctrine d'engagement commune et les nombreux exercices permettent peu à peu de disposer d'un État-major de conduite homogène, soudé et prêt à affronter les défis qui se présentent à lui.

Vous insistez énormément sur cette interdépendance entre les partenaires...

Oui, car je tiens à répéter que les officiers de l'EMCC ne sont pas des spécialistes métiers et ne maîtrisent donc pas le travail du policier, du pompier ou de l'ambulancier! Ce n'est d'ailleurs pas ce qu'on attend d'eux. Ce sont par contre des spécialistes capables de structurer le travail, de fédérer la pensée, de coordonner, de piloter et de s'assurer que les tâches assignées sont bien remplies, de faire le tri d'informations, d'assurer le suivi des missions, etc. Néanmoins, dans la volonté de poursuivre cet effort d'intégration, je souhaite à terme renforcer les compétences métiers de mon personnel d'État-major en organisant des stages auprès des partenaires. Les officiers 1 et 2 iront ainsi par exemple passer du temps à la Police cantonale, à la Centrale d'engagement et de transmissions (CET) notamment, afin de comprendre la mécanique d'engagement, dans des unités d'intervention pour qu'ils se confrontent à la



Juillet 2015 - Les Forces aériennes ravitaillent un point d'eau situé dans le Jura vaudois, où des exploitants vont venir puiser de l'eau pour leurs bovins.

réalité du terrain et également, si possible à la Police de Sûreté. Ils feront la même chose auprès des pompiers et des sanitaires.

Plus concrètement, pouvez-vous nous exposer les principales missions de l'EMCC?

Garantir une capacité et une disponibilité opérationnelle pour faire face aux situations dépassant le courant normal, qui elles sont du seul ressort des services métiers. L'EMCC doit être capable d'agir dans la durée, d'assurer le lien stratégique entre les dimensions tactiques et la dimension politique. Il a la vue d'ensemble d'un événement, ce qui lui permet d'anticiper sur ses répercussions futures. Évidemment, il doit être l'interlocuteur de l'ensemble des partenaires d'une collectivité, que ce soit les institutions politiques, y compris les communes, les acteurs économiques, mais il est impossible de tous les citer ici.

Quels sont les ingrédients indispensables à la réussite de vos missions?

Le partenariat, l'implication de chacun, la collaboration, les synergies, la capacité à se remettre en question et à accepter ses erreurs, l'aptitude à communiquer de manière transparente et rapide. Chaque maillon de la chaîne est fondamental pour résoudre un problème d'envergure. C'est seulement et uniquement ensemble que nous pouvons résoudre des problèmes majeurs pour la population.

Depuis début 2015, les congères et la bise noire ont paralysé une partie du canton, un train de marchandises a déraillé à Daillens, les intempéries ont frappé le canton, et la sécheresse a sévi fortement durant l'été... L'EMCC n'a pas «chômé». Quel regard portez-vous sur ces divers engagements?

Ces derniers mois, tous les partenaires ont été fortement mis à contribution – aux événements que vous citez, il faut ajouter Air 14 et les opérations de la police dans le cadre des négociations sur le nucléaire, la visite du Président Hollande, etc. – et c'est une évidence que ce type d'engagement va se poursuivre à l'avenir. Nous devons donc nous assurer, dans une perspective à 2020, que les services de l'EMCC soient efficaces en cas de gestion d'événements extraordinaires, tout en assurant le courant lié au SSCM. Cela demande une organisation bien rodée, des collaborateurs prêts à travailler avec un rythme sans cesse «chamboulé», en raison d'une actualité imprévisible par définition. Je pense que tous les engagements étaient réussis depuis Air 14. Tous l'ont été grâce à l'implication de chaque service et grâce aux officiers de l'EMCC. Il y a bien sûr eu, à chaque fois, des points qui ont posé problème, mais nous avons tous une culture forte du «retour sur expérience». Après chaque engagement, beaucoup de temps est consacré à comprendre ce qui peut et doit être amélioré. Il ne s'agit jamais de critiques contre les personnes impliquées bien

évidemment, mais contre un processus, une activité qui aurait pu se dérouler différemment. En tous les cas, nous avons pu prouver à la population vaudoise, aux hôtes, à nos autorités, que nous avons un système qui permet d'absorber les chocs et les secousses qui interviennent dans le fonctionnement normal de la collectivité. Il ne faut jamais oublier que la première raison d'être d'un État est d'assurer la sécurité de ses citoyens.

Que dire de la collaboration entre l'EMCC et la Police cantonale vaudoise?

Si nous prenons un exemple concret, la Cellule Communication de l'État-major cantonal de conduite provient de la Police cantonale et cette collaboration fonctionne parfaitement. De manière générale, ce ne fut au début pas simple de collaborer, car il faut savoir qu'historiquement la Police cantonale était en charge d'une partie des responsabilités qui incombent aujourd'hui à l'État-major cantonal de conduite. Il a fallu passer naturellement par une période de transition, mais aujourd'hui la collaboration fonctionne très bien. Le partage des lignes est très clair. Le remplaçant du Commandant de la Police cantonale et le Chef de la division prévention et communication siègent au comité de direction ORCA (Organisation en cas de catastrophe), ce qui est une excellente chose. Cependant nous pourrions aller encore plus loin en terme de collaboration.

Liste des 31 dangers et risques étudiés pour le canton de Vaud

| Dangers naturels | Dangers techniques | Dangers de société |
|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Tremblements de terre • Mouvements géologiques <ul style="list-style-type: none"> • Avalanches • Précipitations violentes <ul style="list-style-type: none"> • Crues, inondations • Ouragans • Vagues de froid • Vague de chaleurs, sécheresse • Invasion ou pullulation d'espèces <ul style="list-style-type: none"> • Epizooties • Epidémies, pandémies | <ul style="list-style-type: none"> • Rupture de barrages • Elévation de la radioactivité <ul style="list-style-type: none"> • Accident chimique • Transport de matières dangereuses par route • Transport de matières dangereuses par rail <ul style="list-style-type: none"> • Accident d'avion • Accidents routiers de masse • Accidents ferroviaires • Accidents lacustres • Grands incendies • Pannes réseaux électriques <ul style="list-style-type: none"> • Pannes réseau gaz • Rupture systèmes communication • Intoxication de masse | <ul style="list-style-type: none"> • Violences infra guerrières <ul style="list-style-type: none"> • Violences sociales • Grandes manifestations • Crises d'approvisionnement énergétique • Crise d'approvisionnement en eau potable • Pression migratoire |

Sciences criminelles

Qui sont les Experts ?

L'effet CSI, de la série télévisée mondialement connue à la réalité du terrain, il n'y a qu'un pas ...

Voilà plus de 15 ans que les « Experts » ont investi les ménages au travers de la série TV mondialement connue. Avec une audience qui a atteint, à son pic, jusqu'à 80 millions de spectateurs par épisode, ils ont contribué à mieux faire connaître le monde de la police scientifique au grand public. Jusqu'où les techniques présentées et la technologie utilisée dans la série concordent à ce qui est appliqué dans la réalité ? Olivier Delémont et Andy Bécue, professeurs et chercheurs à l'École des Sciences criminelles de Lausanne, croisent leurs regards avec celui du commissaire Nicola Albertini, chef de l'identité judiciaire et laboratoires à la Police cantonale vaudoise.

Réalisé par Olivia Cutruzzola

Episode après épisode, on les voit de la scène du crime au laboratoire détecter, prélever, et analyser toute sorte de traces d'intérêt pour permettre de reconstruire les événements précédant le meurtre. L'image donnée est celle d'une discipline où les résultats d'analyses tombent toujours à point nommé et où le doute n'a pas sa place. Les « Experts » portent ainsi bien leur nom ... Mais quelle part de réalisme se cache derrière la fiction ?

Omniscience et omnipotence des Experts télévisuels

« Dans l'ensemble, c'est vraiment très bien fait ! Les auteurs de ces séries, que ce soit Les Experts à Las Vegas, Miami ou Manhattan, sont très bien documentés et conseillés par des professionnels de la police scientifique » s'accordent d'emblée les professeurs Delémont et Bécue. Au dire des spécialistes de

l'Université de Lausanne, les techniques de police scientifique présentées dans les séries existent toutes et sont même appliquées dans le bon contexte. « Mais des aspects invraisemblables naissent de deux contraintes incontournables pour une série TV : le temps et l'intérêt ! » Comment faire tenir dans un format d'à peine cinquante minutes un problème grave, une enquête et son dénouement ? Le tout en maintenant en haleine le téléspec-



Andy Bécue est un expert dans le domaine des traces digitales

En un clin d'œil ...

Andy Bécue a rejoint l'École des Sciences criminelles de Lausanne en 2004, où il officie depuis 2013 comme professeur assistant. Docteur en chimie, il a effectué son post doctorat dans le domaine de la détection des traces digitales. Il enseigne la détection des traces papillaires et un cours d'introduction à la science forensique.

Olivier Delémont est professeur à l'École des Sciences criminelles de Lausanne. Il y enseigne dans le domaine de l'investigation de scènes de crime et d'incendie. Il a également exercé une activité de criminaliste auprès de la police cantonale de Genève.

Trois questions à Nicola Albertini, chef de l'identité judiciaire et laboratoires de la Police de Sûreté vaudoise

Avec la profusion de séries télévisées sur votre domaine, constatez-vous des changements de comportements de la part des victimes?

Oui sans aucun doute. Lorsqu'on se déplace sur les lieux de délits, le plus souvent ce sont des scènes de cambriolages, les victimes nous accueillent en disant «ah voilà les experts!». Avant les séries, nous n'avions pas ce type d'accueil. On constate également que certains lésés s'impliquent de manière plus active dans notre travail. Certains se sentent habilités à nous donner des indications sur les emplacements, où peuvent se trouver des traces à prélever, ou alors à nous signaler des endroits qui ne nous paraissent clairement pas pertinents. À l'époque, les gens méconnaissaient clairement la matière. Avec les séries, les gens se croient parfois armés pour nous dire comment faire notre travail. C'est sûr que parfois c'est un peu gênant! Cela m'est arrivé personnellement de poudrer un endroit, sachant pertinemment qu'il n'y avait rien à exploiter, mais comme la victime insistait, je l'ai fait aussi dans le but d'apaiser un peu son traumatisme.

Quelles sont les différences au fond entre votre travail et celui des experts dans CSI?

En premier lieu, je n'ai jamais vu Les Experts traiter de cas de cambriolages dans la série! Alors que pour nous, c'est la routine ...

Pour être attractives, les séries mettent en scènes des meurtres, des psychopathes dangereux ou des viols. Ensuite, je dirais que les techniques utilisées dans les séries sont réalistes, par contre leur efficacité est clairement exagérée. Ils trouvent toujours la bonne trace qui les amène au bon suspect, qui s'avère être le parfait auteur. Et tout cela uniquement grâce à la science! Le volet policier, à savoir le travail d'investigation – auditions de témoins, enquête de voisinage, etc. – est peu mis en avant dans la série, alors qu'il demeure primordial dans la réalité. La science seule n'amène aucune réponse! Enfin, ne parlons même pas de la rapidité de leurs analyses... Si une trace digitale peut être exploitée en trois ou quatre jours dans la réalité, pour une analyse ADN il faut compter plusieurs semaines, deux semaines au minimum.

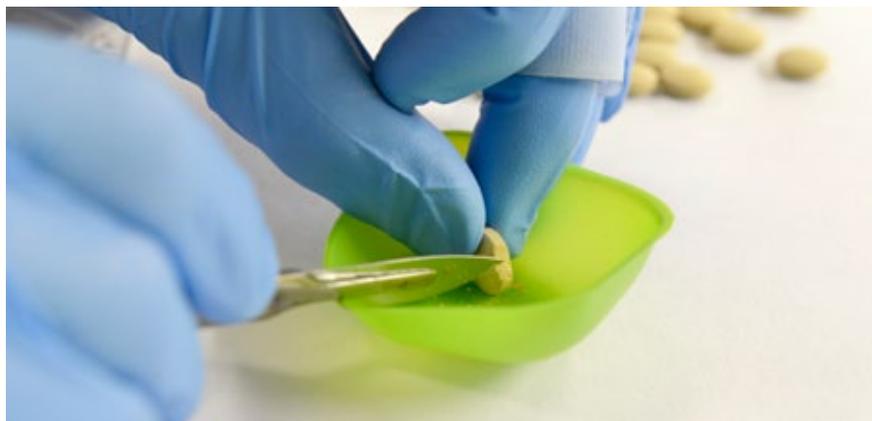
En tant que praticien de terrain, quel regard portez-vous sur cet effet CSI?

Je n'ai forcément pas envie de dévoiler tous les secrets de notre travail de recherche de trace, car j'aimerais continuer à pouvoir identifier des potentiels auteurs! Bien sûr que les délinquants s'adaptent. Ils ont commencé par porter des gants... Le phénomène CSI a forcément eu un impact sur notre domaine... Après je constate que nous continuons à avoir de nombreux succès, donc nos méthodes fonctionnent toujours!

tateur, «zappette» à la main... Entre effets narratifs, contraintes temporelles et vérité, comment y voir plus clair? «Les téléspectateurs ont appris avec le temps à adopter une lecture plus critique. Cela fait maintenant une quinzaine d'années que ces séries existent. Au début, les profanes et même les praticiens du domaine étaient sans doute influencés par l'efficacité impressionnante des Experts et de leurs techniques d'enquête. Ce phénomène appelé l'effet CSI a été largement étudié (voir encadré page 15)». Pour les aider à voir plus clair, le professeur Andy Bécue anime ponctuellement des conférences où il décortique, de façon critique et scientifique, la manière dont les «Experts» détectent et analysent les éléments qui deviennent des indices primordiaux à leurs enquêtes. Traces digitales, sang, douilles, peintures, stupéfiants et autres traces sont passés sous la loupe du spécialiste afin de fournir aux spectateurs des pistes pour comprendre quelle part de réalisme se cache derrière la fiction. «Les gens sont conscients que les séries ne reflètent pas exactement la

réalité, mais ils ne savent pas toujours pourquoi. Les conférences et la littérature sur le sujet leur permettent de mieux comprendre quels sont les décalages et à quel niveau ils se situent surtout.» En point d'orgue de ces décalages, l'omniscience et l'omnipotence des Experts qui, il faut bien le reconnaître, semblent avoir la science infuse: qu'ils pro-

viennent de Miami ou de Las Vegas, ces derniers n'ont besoin que d'un bref coup d'œil pour conclure qu'un cadavre a été victime d'un «serial killer» et que telle goutte d'eau de Cologne prélevée sur les lieux les conduira au seul et unique suspect, qui s'avérera être le tueur... Sans cela, les Experts télévisuels ne seraient pas des héros!



Le saviez-vous?

La notion d'expert dans le droit pénal suisse

Le ministère public et les tribunaux peuvent avoir recours à un ou plusieurs experts lorsqu'ils ne disposent pas des connaissances et des capacités nécessaires pour constater ou juger un état de fait, selon l'article 182 du code de procédure pénale. L'expert est désigné sur mandat et peut être appelé à rendre un rapport dans des domaines aussi pointus que la psychiatrie, la psychologie, la médecine légale, la science forensique, entre autres. En Suisse, la notion d'expert n'existe donc que pour désigner le spécialiste de pointe dans un domaine, mandaté au besoin par l'autorité pénale. Olivier Delémont

précise d'ailleurs que le titre anglais de la série culte est à cet égard plus conforme. C.S.I., Crime, Scene, Investigation, évoque clairement le travail de terrain qui est réalisé par les enquêteurs chargés d'élucider une affaire. Dans les différentes séries, les experts sont les généralistes, enquêteurs à tout faire, qui se déplacent sur la scène de crime, se lancent dans des courses poursuites, voire se battent avec des suspects puis les interpellent avant de les auditionner. «Les premiers intervenants de terrain regagnent leur titre de noblesse avec les séries...». Rien à voir donc avec le sens qui est donné au mot «expert» en Suisse, où ce dernier interviendra ponctuellement dans une enquête afin de remplir un mandat d'analyse d'un indice ou d'une pièce à conviction et de répondre à une série de questions posées par le magistrat.

L'effet C.S.I., qu'est-ce ?

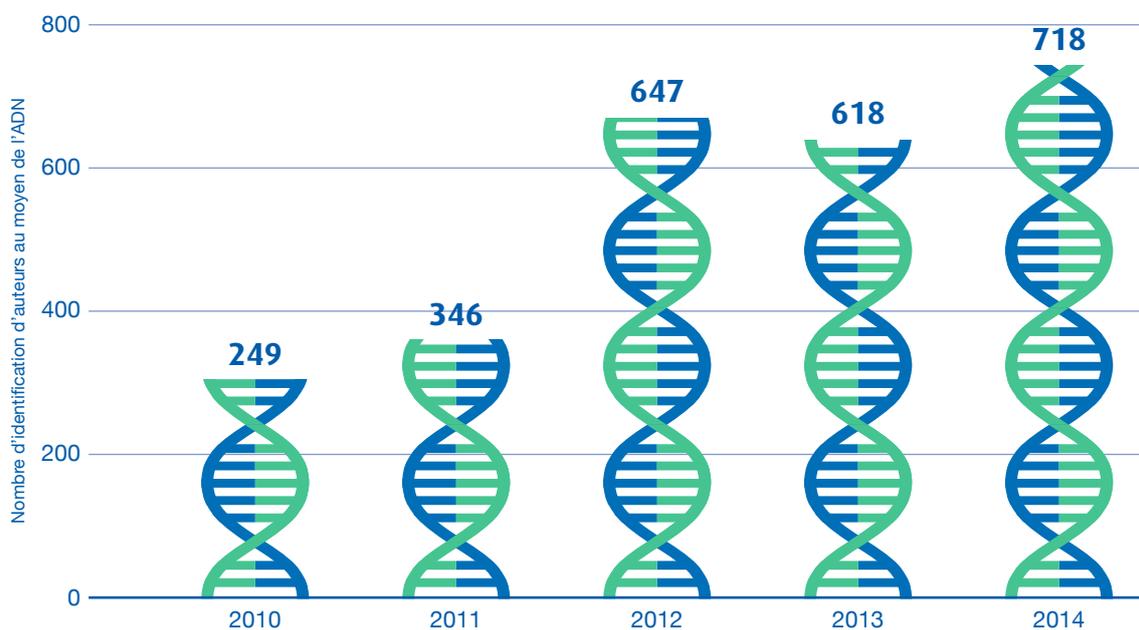
L'effet CSI, de l'anglais CSI Effect, est le nom attribué à un phénomène apparu aux États-Unis dans les années 2000 en réaction à la série forensique C.S.I.: Crime Scene Investigation, Les Experts en français. Ce terme est souvent employé pour désigner l'effet de la série, et de toutes les séries dérivées, sur la perception de la science forensique par le grand public notamment, mais également par les jurés, procureurs et avocats de la défense, juges, criminels ou policiers. De nombreuses recherches scientifiques ont tenté de mesurer l'impact potentiel du déroulement, jugé parfois imprécis voire inexacte, des enquêtes qui sont mises en scène dans les séries, sur la perception de la science forensique par le public, et les jurés notamment, amenés à rendre un verdict lors de procès pénaux.



Identification d'auteurs au moyen de l'ADN

Ces trois conditions réunies ont contribué à doubler le nombre d'identifications entre 2011 et 2014 :

- Augmentation du budget alloué aux analyses ADN aux cours des années (en 2015 CHF 1'200'000 pour la PCV).
- Mise en place d'un système de tri efficace pour analyser les traces plus pertinentes et qui ont plus de chance de fournir un profil exploitable.
- Depuis 2012, changement des kit d'analyse qui sont devenus encore plus sensibles.





prévoir d'associer ces deux images sur la légende: Par tous les temps et souvent longtemps, comment se fondre dans le paysage et conserver toute son attention.

Présentation

UNITÉ D'APPUI TACTIQUE L'œil des unités spéciales de la Gendarmerie.

Tapis dans la nature ou dans le tissu urbain, ils observent, analysent et informent leurs collègues policiers des unités spéciales prêts à intervenir dans les situations les plus délicates. Instruits au tir, le coup de feu ne leur est pas interdit.

B.Ds



Un blason en forme de ligne de mire pour l'UAT.

Harnaché en sapin de Noël et tenir des heures durant par 35 degrés à l'ombre sous la canicule, ou par moins dix en hiver: le job n'a pas que des avantages. Ils sont néanmoins assez nombreux à s'y intéresser au sein de la Gendarmerie, seul corps admis à former l'effectif de l'unité d'appui tactique (UAT). Pour trois places, n'étaient-ils pas dix-huit à souhaiter rejoindre le groupe lors de la dernière invitation à postuler?

Chapeauté par le Détachement d'action rapide et de dissuasion (DARD), sans y être formellement intégrée, l'UAT est indispensable au fonctionnement du groupe d'élite de la Police cantonale vaudoise. Elle est l'œil des interventions les plus délicates. Qu'un forcené menace ses proches en ville ou à la campagne, que des braqueurs tiennent en otage des innocents, ou que se prépare une opération sur des sites soupçonnés d'abriter un trafic d'êtres humains ou de drogue, il faut des éléments tangibles et fiables pour agir efficacement à l'heure H. Ce sont ces informations que sont chargés de collecter les hommes de l'UAT.

Voir sans être vu

Pour cela, équipés de jumelles, de téléobjectifs, d'instruments de visualisation nocturnes et diurnes, d'appareils photo, ils vont planquer pendant des heures, peut-être des jours. Voir sans être vu suppose d'être vêtu, parfois lourdement, de tenues de camouflages sophistiquées. Obtenir d'un voisin du site à épier l'autorisation d'occuper son logement facilitera l'évolution en tenue moins astreignante. Mais cela implique tout de même d'avoir suffisamment d'entregent pour gagner l'aval du locataire ou du propriétaire concerné. Côté matériel encore, être doté d'un véhicule permettant d'observer et de réunir des éléments confondants s'avère aussi indispensable.

Une fois en place, le spécialiste fera appel aux talents de physionomiste qu'il exerce régulièrement. Il lui faudra reconnaître et identifier au mieux la personne qu'il tient dans son champ de vision, que ce soit dans la foule ou dans un lieu confiné. Décrire les acolytes, et les différents individus surveillés et préciser leur emplacement et leurs activités fait, en outre, partie de leur mission. Ces éléments

réunis serviront à documenter les hommes des unités spéciales (DARD, brigade canine, etc.) susceptibles de déclencher un assaut. Ou, en vue d'une opération à plus longue échéance, ils seront utiles aux enquêteurs sur la piste de trafics de stupéfiants ou d'autres crimes.

L'an dernier, les «soutiens tactiques» ont été engagés à 30 reprises. Ce fut, notamment, le cas pendant la *Conférence internationale de Genève 2 sur la Syrie*, en janvier à Montreux. Précédemment, dans la même ville ils étaient aux affûts en 2010 à Montreux au cours du *XIIIe sommet de la Francophonie*. Cette année, ils furent aussi sur pied à l'heure des discussions Iran-USA à Montreux et Lausanne et lors de la visite du président français, François Hollande.

Tireurs de sécurité

Bien que, jusqu'ici, l'UAT n'a quasiment jamais recouru à ses armes à feu en cours d'opérations, le tir est l'une de ses spécialités. Les quinze membres du groupe (ils étaient cinq en 2003 lors de sa création) sont instruits à cette discipline. À cet effet, ils sont équipés de machines particulièrement efficaces. Tels le fusil français à lunette *PGM Mini-Hécate* et l'arme suisse de précision semi-automatique *SIG S APR*. Les quinze policiers s'entraînent régulièrement à user de leur pistolet de service et de la carabine *savage 22 long rifle*.

Les membres sont issus des rangs de la Gendarmerie au sein de laquelle ils occupent une fonction dans l'une ou l'autre unité (territoriale, mobile, circulation). Ils sont volontaires pour accéder à l'UAT. Les postes leur sont ouverts une année après leur école de police. Une première sélection amène les candidats à suivre le module «tireur de sécurité» du cours romand des groupes d'intervention, à Moudon. Après validation, un entretien avec l'officier des Unités spéciales, son remplaçant, le chef du DARD et des membres des UAT met un terme au processus d'admission. Par la suite ces hommes s'astreignent à des entraînements mensuels d'un jour au tir statique et en mouvement, ainsi qu'aux techniques de camouflage et à des exercices spécifiques de reconnaissance physionomique et de mémori-



Le fusil français de précision PGM Mini Hécate, comme arme de dernier recours.



Aptes à la jumelle, mais aussi au tir.

sation par exemple. Une semaine d'opérations dans le terrain complète ce cursus annuel de formation. À ces entraînements s'ajoutent, annuellement, un test de tir et un parcours d'exercices physiques pour rester au sein de l'UAT. Autre exigence, il s'agit, parallèlement à l'activité au sein de la Gendarmerie, de tenir, par tournus, une permanence 24 h sur 24 h en tant que spécialiste UAT. Devenir tireur de sécurité peut être une porte d'accès pour celui qui souhaite gagner les rangs du DARD. Plaide en cette faveur le fait que la gestion de l'UAT (logistique, entraînements, etc.) est

assurée par quatre policiers du détachement d'action rapide et de dissuasion. Mais aussi que les modèles opérationnels, la terminologie et l'esprit de corps sont similaires, ou très proches, dans les deux groupes.



Se rendre invisible pour détecter les menaces.

Prioritech

- **Électronique automobiles**
- **Véhicules spéciaux**
- **Auto électricité**
- **Climatisation**

Grusso Antonio
Z.I. Du Moulin du Choc C
1122 Romanel-sur-Morges
Tél. 021 634 87 60
Fax 021 634 87 61
prioritech@bluewin.ch

Eclairage

L'adjutant Michel Riesen, médiateur de la police cantonale.

LA QUÉRULENCE À CŒUR

Les bons offices du médiateur de la Police cantonale contribuent à alléger la chaîne pénale

Depuis deux ans et demi, l'adjutant Michel Riesen intervient en tant que médiateur. Il rencontre des citoyens en bisbille, souvent violente, avec la police, les autorités politiques, judiciaires ou administratives, leurs voisins, voire leur conjoint. Objectif pour lui: ramener les uns et les autres au dialogue par le rappel de quelques notions élémentaires telles que «des droits, oui, mais aussi des devoirs». Cela fonctionne bien et contribue à éviter nombre de dépôts de plaintes pénales.

B.Ds

Paranoïaques, adeptes de la théorie du complot, personnalités complexes, psychologiquement borderlines, ils ne sont pas rares ceux, celles, qui cultivent en eux de vieilles rancunes. Pas toujours complètement à tort hélas tant il est vrai qu'il leur arrive de tomber sur un voisin ou un fonctionnaire à cheval, lui, ou elle, sur les principes et les règlements. voire se perçoit comme le détenteur d'une quelconque panacée qui anéantirait subitement tout différend. Question de langage adéquat, de cérémonial aussi, ou de tact. La terminologie élaborée des textes des décisions judiciaires, l'apparente théâtralité des Cours de Justice, la froideur de certaines formules administratives «copiées-collées» dans les correspondances, ne contribuent pas toujours à la bonne compréhension. De quoi générer des dialogues de sourds, de la haine, voire, pour les plus violents, des menaces de mort à quelque guichet. Circonstances qui sont, hélas, toujours plus fréquentes.

Pour le citoyen lambda, ce type de dérapage sera suivi d'une plainte pénale et aboutira à la sanction d'un procureur. Pour celui qui est pris dans la spirale de la violence et qui répète de tels actes, la plainte pénale aggravera son ressentiment violent. Il va accumuler les démarches inabouties et ne fera que se sentir

toujours plus incompris. C'est pour répondre à ces personnes, et aussi, parallèlement, décharger, la chaîne judiciaire, qu'il a été décidé, début 2013, de nommer médiateur de la Police cantonale, l'adjutant Michel Riesen.

Dès la fin des années 1990, la problématique posée par ceux qui sont sommairement désignés sous le terme de querulents a pris de l'acuité. Michel Riesen, alors gérant de sécurité à la division prévention de la criminalité (aujourd'hui direction de la prévention et de la communication), fut chargé de ce dossier. Fort de son expérience il a été formellement désigné médiateur de la police cantonale au début 2013. Plus de 300 personnes figuraient alors dans ses dossiers. L'une de ses premières initiatives fut de concevoir le formulaire «personne menaçante» figurant en ligne sur l'Intranet de l'État de Vaud. Et ainsi accessible à tous les collaborateurs de l'administration vaudoise. Sur trois pages, la personne menacée est invitée à donner ses coordonnées, et celles, si connues, de son agresseur. Et de décrire les faits. Ce document en mains, l'adjutant Riesen va se documenter puis contacter les deux parties en vue d'une confrontation qui se passe généralement dans les locaux d'audition de la police cantonale à la Blécherette.

Accord à trois

«Je joue alors la carte des bons offices, de l'écoute et de la pondération», indique le médiateur. Pratiquement il s'agit pour les uns et les autres de s'entendre sur les faits, de trouver un terrain d'entente. Pour autant qu'il soit reconnu comme tel, le «menaçant» devra s'amender. Aboutie, la procédure sera formalisée avec la signature d'une convention tripartite (agresseur, agressé et médiateur). L'auteur des menaces s'y engagera à des excuses et à ne pas récidiver. S'il le faisait, le document mentionne que le médiateur le dénoncera au Ministère public. «Ce qui n'arrive pratiquement jamais; 90 % des conventions ainsi passées sont respectées», énumère Michel Riesen.

Le sollicitent régulièrement, ses collègues policiers confrontés aux querelles de voisinages qui tournent mal, aux conflits conjugaux récurrents ou à nombre d'autres affaires entrant dans le cadre de la médiation. Mais des demandes d'intervention lui parviennent de tous les secteurs de l'administration, des Offices régionaux de placement, au CHUV, des écoles aux services sociaux, service de la faune de l'aménagement du territoire ou encore des autorités politiques. Il répond aussi aux requêtes des personnes chargées de l'application de la loi sur l'aide aux victimes (LAVI).

Parfois les gens s'emportent parce qu'ils ont reçu une décision administrative qu'ils n'ont pas comprise. «Des conseils de simple bon sens, donnés en termes non juridiques, apaiseront les uns et les autres, je cherche à ramener les protagonistes à leur sens des responsabilités. Mais aussi à faire savoir que l'on peut appliquer lois et règlements avec un peu de doigté», explique le spécialiste. Exemple: cet homme qui harcèle en terme brutaux au téléphone l'enseignante qui lui a fait remarquer que son enfant est venu pour la deuxième fois en course d'école sans le pique-nique demandé. Ou à l'inverse ce père menacé d'être privé de droit de visite à son enfant parce qu'il est venu alcoolisé à un rendez-vous avec un assistant social. «Attention, évitez ce genre de malentendu en prenant un verre après votre rendez-vous!», a-t-il conseillé au papa. Anticiper un comportement violent peut aussi s'avérer salutaire. Ainsi après que l'un de ses protégés l'ait appelé pour lui dire qu'il allait s'en prendre violemment à une officine lors de son prochain rendez-vous, Michel Riesen, flairant la très mauvaise humeur, s'est rendu sur les lieux avant son interlocuteur. «Du coup le bonhomme est resté très calme», conclut-il.

Foin d'angélisme

Trouver la bonne distance avec les «menaçants», ne pas se laisser instrumentaliser par celui qui connaît trop bien les ficelles qui le feront passer pour victime. Voire qui jouera de sa relation avec le «médiateur» pour obtenir quelque avantage. Tout cela fait aussi

partie du job. Foin d'angélisme, il faut savoir se montrer ferme dans les circonstances qui l'imposent. Direct et spontané, «carré» disent certains, l'adjudant est néanmoins doté d'une belle adresse relationnelle. Il s'y est familiarisé dans diverses fonctions qu'il a occupées dans des associations civiles telles que l'Entraide familiale vaudoise. De là il a tiré un long carnet d'adresses qui lui permet de confier aux bons spécialistes les personnes en perte de repères. Il s'est aussi formé en pédagogie curative, médiation et écoute de l'autre. «Il faut reconnaître dans quelle dynamique émotionnelle la personne se trouve et lui répondre adéquatement. Ça n'a pas de sens de parler le langage du scientifique à qui n'entend que celui de la rue», aime-t-il dire. Outre ce type de compétence, l'adjudant sait aussi ce qu'il en est du droit, administratif, civil ou pénal, et des lois, que ce soit du droit du bail, de l'aménagement du territoire et d'autres encore. Enfin, il continue de donner des cours de gestion et désamorçage des agressions aux employés de l'administration cantonale.



Faire en sorte que chacun soit entendu

Les plus problématiques

Sur les 650 dossiers qu'il a ouverts, certains sont plus délicats que d'autres. Il s'agit des personnes borderline qui pourraient un jour passer des menaces aux actes. Limite forcés, ils sont 23 dans le canton qui font l'objet de davantage d'attention du médiateur de la police vaudoise. Certains passent beaucoup de temps à rédiger des courriers électro-

**VOLONTÉ
ET CONFIANCE**
Hier comme demain,

25 juillet 1940
Rapport du Rütli

du 8 mai
au 29 novembre 2015

Château de Morges
& ses Musées

www.chateau-morges.ch

niques insultants et menaçants à l'encontre des autorités politiques ou judiciaires. «Je les suis, ils coopèrent. Quand dans les mails qu'ils me mettent en copie, on sent que le discours tourne en rond, devient malsain, je les rends attentifs aux conséquences de leurs actes.» Une fois le climat redevenu acceptable l'adjudant les conseille, les aide à trouver des formules verbales acceptables, ou à revoir leur comportement. Se crée alors un climat de confiance qui conduit à sortir de l'impasse.

Détenus, toxicomanes, cas sociaux, ils font aussi appel à ses services. «Il est bon de soutenir les gens dans des situations critiques, sans toutefois se faire d'illusions, j'essaie toujours mais je ne promets rien. Et si ça se passe bien j'incite fermement à ne pas récidiver.», lâche-t-il. Dans les circonstances qui l'exigent, le médiateur est compétent pour faire saisir des armes. Il lui arrive d'engager des processus de mise sous curatelle.

Bilan

Après trois ans d'activité en tant que médiateur, le nombre d'affaires à traiter n'a pas cessé d'augmenter. Les querulents sont de toutes les origines et religions. Et l'adjudant se sent toujours très en phase avec son activité. «Il faut aimer l'être humain, ne pas se laisser influencer par les apparences; celui qui porte un tatouage ou un piercing a aussi une expérience de vie à respecter», fait-il remarquer. En tant que policier il rappelle qu'il n'a pas renoncé à ses compétences d'enquêteur et que ses contacts et informations peuvent servir à ses collègues. Ces éléments et le fait que sa fonction contribue à l'allègement de la chaîne pénale conduisent les Services généraux de la Police cantonale à renforcer son poste par l'engagement d'un collaborateur à 30 % pour le second.

PERSONNE MENAÇANTE (page 1)
 (à retourner à la Police cantonale, télécopie 021 644 83 35)

Bureau, service, office :

Rue et No :

No postal : Localité :

Date et heure des faits :

Jour : Date : Mois : Année : Heure :

PERSONNE MENACÉE (ou personne ayant réceptionné une menace envers quelqu'un d'autre)

| | |
|--------------------------|---------------------|
| Nom : | Prénom(s) : |
| Date de naissance : | Lieu de naissance : |
| Nom de jeune fille : | Etat civil : |
| Origine ou nationalité : | Fonction : |
| Domicile : | No de tél. prof. : |
| Numéro de NATEL : | E-mail : |

AUTEUR (personne menaçante)

| | |
|--------------------------|---------------------|
| Nom : | Prénom(s) : |
| Date de naissance : | Lieu de naissance : |
| Nom de jeune fille : | Etat civil : |
| Origine ou nationalité : | Profession : |
| Domicile : | |

TYPE DE MENACE SUBIE - physique ou verbale (biffer la réponse qui ne convient pas)

| | | | |
|---|-----|-----|--|
| injures, menaces: | NON | OUI | |
| harcèlement, au travail, à domicile : | NON | OUI | |
| présence de marques, plaies, contusions, strangulation, etc.: | NON | OUI | |
| moyens utilisés : coups, mains, pieds, poings : | NON | OUI | |
| armes à feu, armes blanches, outils, objets, etc. : | NON | OUI | |
| un constat médical (coups et blessures) a-t-il été établi ? : | NON | OUI | |

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS (biffer la réponse qui ne convient pas)

| | | | |
|---|--------------|--|--|
| Le fait a-t-il été signalé à la police ou au 117? | NON | OUI : si oui, date et heure : | |
| La police s'est-elle déplacée? | NON | OUI | |
| Un constat a-t-il été dressé? | NON | OUI | |
| La personne était-elle armée? | NON | OUI : si oui : quelle arme ? | |
| La personne a-t-elle menacé de faire usage d'une arme ou de revenir avec une arme ? | NON | OUI | |
| La personne s'était-elle déjà manifestée auparavant (contre vous ou sur votre lieu de travail ?) | NON | OUI | |
| <i>si oui, combien de fois ? (préciser le nombre et les dates) :</i> | | | |
| A votre connaissance, la personne incriminée suit-elle un traitement psychiatrique ? | NON | OUI | |
| La présente formule doit être accompagnée d'une annexe (page2) relatant brièvement les faits | | | |
| Lieu : | Date : | Nom du/de la/ chef/fe de service/office/bureau : | |
| Signature : | | | |

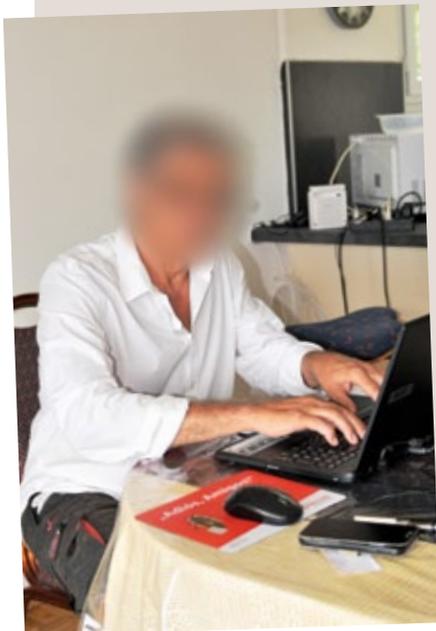
A retourner avec son annexe (page 2) à : Police cantonale: fax : 021 644 83 35

Michel Riesen - Médiateur - Direction prévention et communication - Route de la Blécherette 101 - 1014 Lausanne
Tél : +41 21 644 83 37 - Mob : 41 79 446 65 74

Le formulaire «personne menaçante» est accessible à tout le personnel de l'administration cantonale sur le site Intranet de l'Etat de Vaud.

Planche de salut

Suisse, la soixantaine, Xavier* a établi une relation de confiance avec le médiateur de la Police cantonale.



En tenue estivale, short, chemise blanche et tongs, à la fois distingué et gouailleur, Xavier n'a rien du toxicomane perdu dans sa quête de réhabilitation ni du zonard squatteur prêt à faire le coup de poing à la moindre allusion qu'il jugerait déplacée. Dans un immeuble propre d'une localité vaudoise, son appartement est rangé. Sur la table du salon est posé l'ordinateur portable qui le voit aligner quotidiennement jusqu'à plusieurs dizaines de courriels au contenu très peu amène vers des magistrats avec des copies pour le médiateur de la Police cantonale. Pas de fautes d'orthographe dans ceux-ci, mais une propension à faire des phrases sans fin. «Je ne suis pas parano, mais j'ai un tempérament chaud», lâche celui qui ne cache pas avoir un passé de délinquant violent. «J'ai fait de bonnes et de mauvaises choses, mais davantage de bonnes...», dit-il. Chez lui une dépression a succédé à plusieurs années vécues en multipliant les activités en tant qu'indépendant compétent dans divers domaines du secteur tertiaire.

Sa relation avec Michel Riesen il la perçoit comme une planche de salut. «À un moment j'étais comme une cocotte-minute, prêt à exploser.» Il pensait même camper devant un bâtiment emblématique de la Justice. Au premier contact, il y a deux ans, le courant est passé entre lui et le médiateur. «Il m'écoute, me canalise, sans m'interdire de chercher les possibilités d'effectuer les démarches qui me laissent de l'espoir.» Cet ancien braqueur dit encore s'être forgé une image favorable de la police par le biais de la médiation.

*Prénom d'emprunt.

Agenda

3 octobre 2015

Présence de la brigade de prévention routière au Swiss Classic British Car Meeting, à Morges

10 au 18 octobre 2015

Présence de la division Prévention criminelle à la 51^e Expo de Coss, Cossonay.

26 octobre 2015

Journée nationale contre les cambriolages

14 novembre 2015

Présence de la brigade de prévention routière et de sa voiture tonneau au Centre professionnel du Nord-vaudois dans le cadre d'une manifestation organisée par le Conseil régional de prévention et de sécurité (CRPS)

LA NOUVELLE OUTBACK 4x4. AVEC COPILOTE EMBARQUÉ.



SUBARU

Confidence in Motion

LA MARQUE 4x4 DES SUISSES

- Régulateur de vitesse adaptatif
- Assistants de franchissement de ligne et de maintien de la trajectoire
- Assistant freinage d'urgence
- Assistants protection anticollision et au démarrage

 **EyeSight**
Driver Assist Technology

DÈS FR. 33'900.-.

***MODÈLES OUTBACK
AVEC EYESIGHT DÈS FR. 40'350.-.**

* Modèle présenté: Outback 2.5i AWD Swiss, Lineartronic, 5 portes, 175 ch, catégorie de rendement énergétique F, CO₂ 161 g/km, consommation mixte 7,0 l/100 km, Fr. 39'900.- (peinture métallisée comprise). Outback 2.0D AWD Advantage, man., 5 portes, 150 ch, catégorie de rendement énergétique C, CO₂ 145 g/km, consommation mixte 5,6 l/100 km, équivalent essence 6,3 l/100 km, Fr. 33'900.- (prix en couleur Venetian Red Pearl). Moyenne de toutes les voitures neuves vendues en Suisse (toutes les marques): CO₂ 144 g/km.



Votre spécialiste
depuis 1924.

Emil Frey SA, Crissier
une relation à vie !
www.emilfreycrissier.ch





FRANCOPOL

Congrès international SUISSE - Montreux

7-9 octobre 2015



Tous les pays du monde sont confrontés à des manifestations ou des rassemblements, qu'ils soient sportifs, culturels, pacifiques ou de contestation.

Comment gérer les risques inhérents à ces événements? Comment se placer en tant que professionnel face à ces mouvements de foule et gérer l'équilibre fragile qui réside entre les droits des citoyens et la nécessité de protéger la société? Comment laisser une place à la liberté d'expression tout en mettant une limite pour éviter les débordements? Quelle organisation du service d'ordre mettre en place? Quelle formation dispenser au personnel engagé dans le maintien de l'ordre?

Entre surveillance, gestion des risques, stratégies politiques, partenaires privés, médias et gestion des foules, les partenaires sont nombreux et les enjeux réels. Puis viennent les questions de droit du citoyen,

de libertés fondamentales, de liberté d'association et bien entendu de liberté d'expression. Les questions se posent, les controverses font rage et les doigts accusateurs se pointent. Le rapport entre gestion des foules et droits du citoyen fait toujours l'objet de débats nourris et passionnés.

Le Congrès propose des conférences, des débats et des ateliers, permettant ainsi aux professionnels de la sécurité d'aborder un éventail de mesures et de pratiques déployées sur le plan international pour réagir à ces problématiques.

La conférence se tiendra du 7 au 9 octobre 2015 à Montreux et s'adresse à tous les professionnels intéressés par cette thématique.

Informations supplémentaires et inscriptions à www.francopol.ch



LE COUCOU
restaurant pizzeria en pleine nature

Pâtes fraîches Viandes grillées Mets de saison Poissons et crustacés
Pizzas au feu de bois aussi à l'emporter

T. 021 652 652 4 www.lecoucou.ch

PARKING PRIVÉ ■ TERRASSE OMBRAGÉE ■ FERMÉ LE DIMANCHE Rte de Cugy 96 ■ 1052 Le Mont-s/Lausanne

Prévention criminalité

Cyber harcèlement: brimades à l'ère du numérique

Utiliser les réseaux sociaux afin d'humilier, injurier ou menacer un individu laisse des traces. Le harcèlement en ligne, ou cyber harcèlement, s'est étendu avec la démocratisation des smartphones. Quels sont les risques encourus, comment les prévenir?

Réalisé par Gianfranco Cutruzzola

Le cyber harcèlement est mené par divers canaux numériques, sous des formes très diverses; menaces, fausses rumeurs ou envoi de messages d'insultes et réaction au sexting. Ce phénomène a pris de l'ampleur à mesure que les enfants et les jeunes se sont équipés de smartphones. Les ressources techniques modernes permettent désormais de produire instantanément, en tout temps et en tout lieu, un message texte, une photo ou une vidéo, afin de les partager. Les effets de cette pratique dématérialisée ont toutefois leurs conséquences dans la vie réelle, et surtout entre jeunes.

Cette virtualisation de la persécution, le plus souvent dans les écoles, crée en outre de nou-

veaux problèmes. Branchée en permanence, la victime peut être persécutée de jour comme de nuit, sans pouvoir se retirer chez elle pour respirer. Une fois l'information diffusée, son contrôle échappe à tout le monde, même à la police. En outre, la victime n'est pas toujours en mesure de connaître qui se cache derrière une attaque, car internet offre l'opportunité aux auteurs de rester anonymes.

Le rôle essentiel des parents

La plupart des enfants sont particulièrement insouciants en diffusant leurs informations personnelles sur le Web; ils les révèlent facilement et mettent des photos en ligne. Ils ne se rendent souvent pas compte de la portée de

On ne met pas sur les réseaux sociaux ce qu'on ne met pas en vitrine



ce qu'ils publient. Les parents doivent pour cela jouer un rôle essentiel. Le dialogue occupe une place centrale dans la prévention du cyber harcèlement, même si l'enfant ou l'adolescent n'en est pas victime. Il est primordial qu'ils comprennent les enjeux auxquels une victime potentielle, un témoin ou un auteur devront faire face.

Les parents peuvent par exemple «googler» le nom de leur enfant, en attirant l'attention sur les renseignements et les images librement accessibles à leur sujet. Souvent, ces derniers n'ont pas conscience que le contenu qui les concerne peut être consulté par un très grand nombre de personnes, dans le monde entier, dont certaines sont malintentionnées.

Que fait la police ?

Les parents qui suspectent que leur enfant subisse du harcèlement en ligne doivent rechercher activement l'information et en parler aux enseignants et au médiateur. Les services professionnels fournissent en outre des informations sur l'aspect juridique du problème et permettent de déterminer s'il y a lieu de porter plainte auprès de la police. La loi protège les citoyens d'atteinte à l'honneur. Les menaces, le harcèlement sexuel ou le chantage sont des faits qui relèvent du droit pénal et qui, s'ils sont dénoncés, doivent permettre de confondre les auteurs des délits.

Dans le droit suisse, il n'y a pas d'élément constitutif d'infraction qui inclut explicitement le cyber harcèlement. Les actes de harcèlement, d'intimidation ou de dénigrement à la base du phénomène peuvent néanmoins faire l'objet d'une poursuite pénale. Pour les adultes, les peines encourues sont pécuniaires, et des peines privatives de liberté allant jusqu'à cinq ans peuvent être pronon-

Histoire d'un drame

Dans une petite ville de Colombie-Britannique au Canada, le 10 octobre 2012 vers dix heures, une jeune adolescente est retrouvée pendue chez elle. Amanda, victime de cyber harcèlement, s'est suicidée dans sa maison de Port Coquitlam, elle était âgée de quinze ans.

Au moment de sa mort, Amanda fréquente une école qui prend en charge des étudiants ayant vécu des problèmes sociaux ou de comportement dans d'autres établissements scolaires. Victime de cyber harcèlement depuis plusieurs années, elle s'est donné la mort pour mettre fin à son calvaire.

Les faits

Quelques années auparavant, alors qu'elle emménage avec son père, elle utilise un logiciel de communication vidéo sur internet pour se faire de nouveaux amis. Un inconnu la complimente sur son physique, et la convainc de lui montrer sa poitrine. L'individu, qu'elle connaît à peine, la menace aussitôt de diffuser la photographie à ses amis, à moins qu'elle n'accepte de se dénuder davantage.

Trois ans passent. Alors qu'elle fait face à des problèmes d'anxiété, de dépression et à des attaques de panique, l'individu réapparaît. Amanda, qui s'était entre-temps réinstallée chez sa mère, découvre qu'un profil Facebook avec sa photo topless a été créé et qu'il contacte ses nouveaux camarades de classe. Quelques semaines plus tard, elle tente pour la première fois de se suicider. Des messages injurieux sont diffusés en réaction à cet acte manqué, et sa famille décide de déménager à nouveau, pour tenter de repartir de zéro. La jeune fille est cependant incapable d'échapper à son passé. À chaque fois l'individu s'infiltré et devient son ami sur Facebook. L'histoire se répète, jusqu'au drame...

cées. Lorsque ces actes punissables sont le fait de mineurs âgés de 10 à 18 ans, il est possible de leur infliger des sanctions adéquates et conformes au Droit pénal des mineurs.

En revanche, s'il s'avère qu'un enfant est coupable de cyber harcèlement, les parents se doivent également d'intervenir. Les actes d'intimidation sur internet peuvent nuire gravement aux personnes ciblées. Un clic peut avoir des conséquences néfastes à la victime,

mais aussi à son auteur, et ce pour longtemps ! Toute participation peut être considérée comme délictueuse. La question est identique pour les jeunes qui sont au courant d'attaques de mobbing, même s'ils n'y participent pas activement. Il ne s'agit pas de trahir un copain, mais de faire preuve de courage, et, peut-être, d'éviter un événement tragique.

Source : [Prévention Suisse](#)



Jean-Jacques Lovis, médiateur scolaire

Témoignage HARCÈLEMENT ZÉRO! à Orbe

Durant l'année scolaire passée, l'établissement secondaire d'Orbe a particulièrement été confronté au problème du harcèlement plus que tout autre problème. Le conseil de direction et le groupe PSPS (promotion de la santé et de la prévention en milieu scolaire) ont décidé d'orienter

leurs efforts en impliquant tous les acteurs de cette problématique.

Au primaire, la police était déjà intervenue en 7-8P pour sensibiliser les enfants au cyber harcèlement au travers d'un programme cantonal de très bonne facture.

Les deux établissements scolaires d'Orbe ont donc invité les parents des élèves de 7 à 11^e année à assister à une conférence au mois de juin. La police, le préfet et le médiateur scolaire ont pu les informer et leur faire découvrir les réalités du harcèlement et particulièrement du cyber harcèlement. Tous se sont rendu compte que la méconnaissance de ce

problème était par trop récurrente et qu'un dialogue parents-enfants devenait essentiel.

Le mois suivant, c'était au tour des élèves du secondaire d'être pris en charge durant la dernière semaine d'école. Après la projection d'un film poignant sur le harcèlement, les élèves ont pu rencontrer une avocate, le préfet, la police ainsi que le médiateur scolaire et être informés sur ce que la loi dit sur le harcèlement et quelles sont ses conséquences émotionnelles, sociales et pénales. Le défi pour l'an prochain est de vivre une année scolaire «HARCÈLEMENT ZÉRO!». Les nouveaux élèves de 9 S seront informés du projet par le médiateur, les 10 S vivront un temps avec une troupe théâtrale qui jouera sur la base de leurs compositions dans le cadre des cours de français et les 11 S seront confrontés à ce thème au travers d'affiches réalisées en Arts visuels, lesquelles seront exposées dans le bâtiment. Deux questionnaires semestriels seront donnés à tous les élèves pour avoir une photographie réaliste du harcèlement dans l'établissement.

Finalement, les enseignants du secondaire, déjà sensibilisés par ce thème en conférence des maîtres, vont participer dès la rentrée à une rencontre où un psychosociologue/psychothérapeute leur donnera des pistes pour identifier et gérer le harcèlement dans leurs classes.

Jean-Jacques Lovis
Médiateur de l'Établissement secondaire d'Orbe et environs



Coup de cœur

Les vaudois à l'action

62^e Tournoi des polices suisses : un plaisir, une réussite

La Police cantonale vaudoise a eu l'honneur d'organiser le 62^e Tournoi de football des polices suisses, le jeudi 18 et le vendredi 19 juin 2015. Cette manifestation nationale a eu lieu dans notre canton, sur les installations sportives de Chavannes-près-Renens.

Gianfranco Cutruzzola

L'équipe du FC Police Fribourg a remporté le 62^e Tournoi de football des Polices suisses qui s'est déroulé les 18 et 19 juin 2015, à Chavannes-près-Renens. Trente-six équipes, soit environ six cents joueurs, ont participé à ces joutes sportives, alors que cent huitante-sept buts ont été marqués lors des septante-deux matches disputés. La finale a opposé les équipes du FC Kapo Basel stadt au FC Police Fribourg, qui a remporté le titre de champion suisse sur le score de deux à un. Les deux équipes de la Police cantonale vaudoise ont participé aux matches des groupes B et D. Elles ont respectivement terminé au 3^e et 4^e rang. Le prix fair-play a été remporté par l'équipe du FC Kapo Bern 3.

Les vainqueurs se sont vu remettre vingt billets pour assister à la finale de la Supercoupe européenne du 11 août dernier à Tbilissi.

Un événement convivial et fair-play

Les organisateurs relèvent la bonne ambiance qui a régné tout au long de ces journées. Les policiers footballeurs ont pu mettre en avant les qualités que l'on attend d'eux, l'esprit d'équipe et l'endurance. Serge Villars, qui a dirigé l'organisation de la manifestation sous l'égide du Commandant Jacques Antenen, tire un bilan: «Trois mots décrivent mon sentiment au terme de cette expérience: un plaisir, une réussite et le respect du sportif.



Les bénévoles ont joué un rôle central



Remise des trophées, en présence de la fanfare de la Police cantonale vaudoise

L'ensemble du parcours, long de deux ans, qui a permis au tournoi de voir le jour représente une véritable satisfaction! Une trentaine de séances de comité ont été nécessaires afin de régler les questions liées à la logistique, à la technique et au sponsoring, entre autres... J'en profite pour remercier l'ensemble des personnes qui ont pris part à cette aventure, ainsi que les sponsors et les communes de Lausanne et de Chavannes-Renens qui ont accepté d'accueillir la compétition.»

Les échanges, engagés sur le terrain, l'étaient également lors de la troisième mi-temps, grâce à un bel esprit de camaraderie. Le repas du soir, organisé par le gérant du restaurant de l'Université de Lausanne, était l'occasion de procéder au tirage de la super tombola. Un retraité de la Police cantonale vaudoise est rentré chez lui comblé, au volant d'une voiture flambant neuve! Serge Villars conclut: «Au terme de cette manifestation, les bénéfices dégagés seront redistribués au Groupe sportif de la Police cantonale (GSPCV), au FC Grenade et au FC Sûreté. Une partie des gains sera également donnée à des associations de lutte contre le cancer, à Sport Handicap et à l'association Théodora du CHUV.»

Prochain rendez-vous à Mendrisio, au Tessin, où le tournoi des polices suisses se déroulera du 16 au 17 juin 2017!



Vaud 1



Vaud 2



Section vaudoise
Formation & Perfectionnement



Cours entreprises

Pour vous accompagner dans votre activité.

Offre de perfectionnement adaptée à vos besoins.

Informations & demandes d'offres:

sectionvd@tcs.ch | 021 863 22 22



Société

Marche de Berne en 1979



Le tout premier groupe de marche en 1965 aux 4 jours de Nimègue

50 ans de « marche au pas » à la Police cantonale vaudoise!

Depuis 50 ans, le groupe de marche de la Gendarmerie vaudoise arpente les chemins de Suisse et d'Europe à l'occasion de marches, pour la plupart organisées par des instances militaires ou policières. La réputation du groupe de la Gendarmerie vaudoise n'est plus à prouver au sein de la majeure partie de ces événements. Le lieutenant Laurent Porchet, actuel chef du groupe, accompagné du lieutenant retraité Roger Martignier, irréductible membre depuis 50 ans et actuel coach de l'équipe, nous racontent leurs expériences de l'intérieur.

Réalisé par Madeleine Meier

250'000, c'est environ le nombre de kilomètres parcouru par le groupe de marche de la Gendarmerie vaudoise depuis 1965. Le groupe de marche de la Gendarmerie vaudoise a vu le jour il y a 50 ans, plus précisément en juillet 1965. Officiellement, l'histoire a même débuté en 1963, mais une coupure de 2 ans en raison de plusieurs événements survenus en même temps a contraint le groupe à réellement commencer ses activités en 1965. Depuis, le groupe marche plusieurs fois par année sous les couleurs de la Gendarmerie vaudoise. Aujourd'hui, il se compose d'environ 12 personnes, 6 à 8 marcheurs en moyenne participent à chaque marche. Grande première également, une femme a rejoint le groupe l'année dernière. Après la marche de Berne, elle a effectué cette année, pour la première fois, la fameuse marche de Nimègue. La moyenne d'âge du groupe actuel est d'environ 40 ans.

Le choix des marches se fait d'entente avec les membres du groupe et la direction. Durant ces différents parcours, les marcheurs ne se séparent jamais de leur uniforme. D'ailleurs, les quarante premières années, les anciens uniformes de laine étaient encore d'actualité. «Il arrivait même qu'à Nimègue, lorsqu'il pleuvait, les pantalons de laine étaient détrempés et devenaient râpeux! Nous avions les genoux en sang» précise le lieutenant Porchet. Mais heureusement, depuis 2005, le nouveau matériel plus léger et imperméable rend l'effort plus supportable. «Nous pouvons même porter des baskets, du moment qu'elles sont foncées et qu'elles s'accordent avec l'uniforme actuel.»

4 grandes marches annuelles:

| Lieu de la marche | Pays | Nom de la marche | Période de l'année | Nombre de km parcourus |
|-------------------|------------|-----------------------------------|--------------------|------------------------|
| Berne | Suisse | Marche suisse des 2 jours | Mai | 2x40 |
| Diekirch | Luxembourg | Marche internationale de Diekirch | Mai | 2x40 |
| Mézières | Suisse | Marche romande du Général Guisan | Juin | 1x40 |
| Nimègue | Pays-Bas | Marche des 4 jours de Nimègue | Juillet | 4x50 |



En 2010, devant le poste de Nimègue



Le groupe actuel en 2014

Nimègue, une étape incontournable

La marche la plus importante de l'année est la marche des 4 jours de Nimègue. Elle fête ses 100 ans en 2016. Plus de 70 nations y participent, ce qui fait environ 47'000 marcheurs à chaque édition. Elle se compose de 4 parcours de 50 km chacun à effectuer en 4 jours. Un temps limite est fixé pour chaque jour, mais aucun chronométrage n'est prévu. «Nous devons marcher à environ 6.3 km par heure si nous voulons arriver dans les temps (il s'agit de temps que le groupe de la gendarmerie se fixe), nous mettons donc à peu près 6 heures pour terminer une course», ajoute Roger Martignier. En général, le parcours est plat. Le 3^e jour, un léger dénivelé teste le physique des participants. Les organisateurs appellent d'ailleurs ce parcours, le «parcours suisse».

«Aux Pays-Bas, cette marche est une véritable institution», souligne le Lt Porchet. «Beaucoup de civils ou sociétés d'entreprises (transports publics, compagnie aérienne, postes,

douanes, etc.) y participent.» Tous les jours, le public est présent pour supporter et accompagner les marcheurs. Le dernier jour, une foule compacte de plusieurs centaines de milliers de spectateurs en délire (près d'un million sur la totalité du parcours!) acclament les marcheurs à leur arrivée. «Après avoir parcouru 200 km, cela nous va droit au cœur. Ces applaudissements sont sincères et emplis d'admiration» ajoute le Lt Porchet. Les Néerlandais ont beaucoup de respect pour cette discipline et pour les sportifs en général. Cerise sur le gâteau, à cette occasion, tous les marcheurs défilent devant la famille royale.

Entraînements et nouvelles recrues

À l'époque, des entraînements étaient organisés pour tout le groupe, mais actuellement, pour des raisons logistiques, les entraînements se font individuellement, sur le temps libre. Pour obtenir son droit d'entrée dans le groupe, le nouveau ou la nouvelle venu/e doit prouver son endurance à l'occasion de la marche de Berne soit sur 2x40 kilomètres. Il

doit ensuite passer l'épreuve de Nimègue! Les entraînements servent surtout à se muscler les jambes et durcir les pieds. «On ne peut jamais vraiment s'entraîner, à proprement parler, pour la marche. Cela dépend tellement de notre condition physique le jour même. On peut, par exemple, avoir des cloques dès le premier jour ou ne pas en avoir de toute la marche, avec les mêmes chaussures! Cela tient souvent à peu de choses» précise Laurent Porchet.

Le temps manque pour les entraînements. «Nous avons des difficultés à recruter des jeunes marcheurs, qui préfèrent effectuer plusieurs activités physiques en moins de temps» ajoute le Lt Porchet. De plus, le rythme soutenu du groupe de la Gendarmerie vaudoise, étant maintenant reconnu, n'attire pas forcément les nouveaux venus. «Il faudrait, de ce fait, baisser un peu le rythme pour ne pas effrayer les personnes éventuellement intéressées à nous rejoindre...», conclut Laurent Porchet.

50 ans de fidélité et zéro abandon

Roger Martignier a commencé à marcher en 1965. Durant 25 ans, il a arpenté les sentiers d'Europe, portant haut et fier les couleurs de la Gendarmerie vaudoise. Il est ensuite devenu coach/soigneur, et ceci jusqu'à aujourd'hui. 50 ans de bons et loyaux services au sein du groupe de marche qui lui ont fait découvrir des pays et des personnes extraordinaires. Sa fonction de coach lui permet de suivre encore de près le groupe de marche. «Je m'occupe des petits bobos, du moral et du ravitaillement des troupes. Je connais les parcours et les chemins d'accès par cœur, ce qui me permet de rejoindre l'équipe sans souci.»

Roger Martignier souligne, «en 50 ans, nous n'avons jamais eu d'abandon dans notre groupe. C'est notre leitmotiv. Il y a eu et aura des moments de découragements, de discordes et de tensions, mais nous faisons toujours en sorte de nous soutenir mutuellement et d'aller de l'avant.» Et le Lt Porchet d'ajouter, «Notre devise est: Ne jamais abandonner! Traîner, pousser, mais arriver à destination coûte que coûte!» Afin d'éviter le découragement, les pauses effectuées tout au long du parcours sont écourtées, car le départ n'en est que plus difficile par la suite.

Laurent Porchet, quant à lui, marchait déjà avant d'entrer à la gendarmerie. Grand passionné de sports en tous genres, dès son entrée

à la gendarmerie, en 1994, il a de suite rejoint le groupe de marche. «Pendant ces marches, l'ambiance est excellente, c'est un état d'esprit. On retrouve toujours les mêmes personnes qui finissent, à la longue, par devenir de vrais amis. Au Luxembourg, par exemple, je suis devenu ami avec des membres de la police. Ce qui peut aussi être utile pour les relations interprofessionnelles». L'appel est lancé! Si vous souhaitez entretenir votre condition physique dans une ambiance bon enfant, jeune d'esprit et motivée en toutes circonstances, rejoignez les rangs du groupe de marche et n'oubliez pas votre uniforme!

Le lieutenant Laurent Porchet et Roger Martignier



Une vitre brisée symbole de « système d'alarmes »

Depuis plus de 20 ans, Securitas Direct contribue à démocratiser les systèmes d'alarmes domiciliaires sans jamais remettre en cause ses valeurs.

Le marché du système d'alarmes a explosé ces dernières années. Avec sont lot de nouveaux acteurs et de nouvelles « approches » commerciales... Au milieu, Securitas Direct fait figure d'exception avec une ligne de conduite et une philosophie intacte depuis 20 ans.



La période de l'angélisme semble définitivement terminée pour la Suisse Romande et chacun a pris conscience qu'il devait prendre des mesures pour assurer la sécurité de son domicile. Mais que conseille Securitas Direct à ses clients? Que peut-on faire concrètement? Quelles mesures de sécurité ont du sens aujourd'hui pour son domicile?

Ne tombez pas dans les excès!

Comme souvent, ne pas tomber dans les excès! Mais bien analyser la situation afin de faire les bons choix. La sécurité est une affaire d'équilibre. Equilibre entre quatre grands groupes de mesures; Les mesures architectoniques (ou architecturales), les mesures mécaniques, les mesures techniques et les mesures personnelles.

Pourquoi équilibre? Car il paraît bien inutile d'investir sur une porte d'entrée blindée, si votre maison dispose de deux portes arrières et d'une porte fenêtre dans la cuisine (toutes les trois en simple bois!). Inutile d'équiper toutes ses fenêtres de barreaux d'acier si vous avez pour habitude de laisser la porte ouverte!

Une bonne analyse du niveau de sécurité du domicile peut contribuer à prendre les bonnes mesures et faire les bons choix.

- Penser de manière globale
- Mesurer les risques
- Equilibrer les mesures
- Rester réaliste

Mesurez les risques à tête reposée!

S'il est important d'équilibrer les mesures que l'on prend, il l'est tout autant de les mettre en relation avec les risques « réels ».

Pas facile lorsque un cambriolage vient de nous toucher ou de toucher un voisin, un ami et que des démarcheurs sonnent à votre porte... Penser à sa sécurité sous le coup de l'émotion est rarement de bon conseil. On achète ce que l'on nous propose, on opte pour une solution car un ami la choisie, mais est-elle adaptée pour son domicile? Comme un capitaine de bateau qui s'assure de disposer d'assez de bouées avant que le temps ne se gâte, prenez le temps d'y penser avant d'être confronté à un sinistre. Demandez des conseils, faites analyser votre maison, demandez des offres, réfléchissez à vos besoins.

Soyez réaliste!

Non, le temps où l'on laissait sa maison ouverte en allant faire les courses, ne reviendra pas. Oui, la sécurité est devenue une affaire individuelle. Non, ce n'est pas une idée agréable! Mais c'est la réalité, nous devons tous prendre un peu sur nous et ne plus nous reposer uniquement sur la sécurité publique et l'espoir de jours meilleurs...

Mais le réalisme passe aussi par l'analyse des besoins de sécurité, que nous venons évoquer. Mettez toujours en balance le rapport risque/coût/efficacité. Il serait pas exemple peu réaliste de remplacer tous les vitrages de sa maison par des vitrages blindés. A moins que votre maison n'abrite une banque...



www.securitas-direct.ch - 0800 80 85 90

7 étapes pour 1 processus d'alarme

